

ÉTUDE SUR L'ÉTAT DES PRATIQUES – INFORMATIONS ET DONNÉES – DE REPORTING CLIMAT (2019)

Mémo 2 **Analyse des risques et opportunités climatiques**

Le Climate Transparency Hub a la volonté de centraliser, standardiser et valoriser les reportings climatiques des institutions financières françaises. La synthèse des rapports climats 2019 de 28 institutions contributrices (assurances, sociétés de gestion, institutions publiques, banques) fait un parallèle détaillé entre leurs pratiques et les recommandations de la TCFD ainsi que les exigences réglementaires de l'article 173-VI de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et de l'article 29 de la loi énergie climat afin qu'elles puissent s'y référer dans l'amélioration continue de leur reporting. Ce mémo a pour but de résumer les grands enseignements tirés de cette analyse ainsi que de souligner les exemples de bonnes pratiques constatées qui nous semblent les plus abouties du pilier II « Analyse des risques et opportunités climatiques ». **Il se focalise sur les trois axes suivants :**

1

CONSTRUCTION D'UNE RÉSILIENCE

Les institutions financières sont exposées au dérèglement climatique de par leur activité directe ou leurs investissements. Comme le prescrit les recommandations TCFD sur ce sujet, il leur revient d'anticiper l'effet des risques et opportunités climatiques sur leurs activités, leur modèle d'affaires et planification financière. Cela passe par l'identification des risques et opportunités puis par leur intégration aux services et aux investissements afin de faire émerger un plan de résilience de l'entité et de rediriger les flux financiers vers des activités durables

2

ÉVALUATION DES RISQUES PHYSIQUES

Obligatoire depuis le décret d'application de l'Art.29 LEC en mai 2021, elle consiste à analyser les impacts possibles du changement climatique sur l'économie réelle, et leur transmission aux acteurs financiers. Le risque climatique physique a pour origine la modification de phénomènes climatiques due largement aux émissions passées et futures de GES. Il peut s'agir de l'évolution des événements extrêmes - ouragans, feux de forêt, etc. - et des modifications plus larges et graduelles des conditions climatiques - températures moyennes, distribution géographique et temporelle des précipitations, etc. Les scénarios de changement climatique, fondés sur les trajectoires futures d'émissions de GES, sont l'outil adéquat pour représenter l'évolution de long terme de ces phénomènes.

3

ÉVALUATION DES RISQUES DE TRANSITION

Elle est intrinsèquement liée aux scénarios énergie-climat, puisqu'il s'agit de comprendre et d'estimer les risques et opportunités issus des transitions énergétiques et écologiques les plus plausibles. Sont distingués ici les analyses de risques de transition, prospectives et se basant donc sur un ou plusieurs scénarios de transition, et les analyses ciblant uniquement une exposition. Si ces dernières sont indispensables à l'exercice de reporting climat car elles permettent de produire des indicateurs de suivi, des ordres d'idée et de nourrir l'analyse, elles sont à proprement parler statiques.

1. Construction d'une résilience : de l'identification à l'intégration des risques et opportunités liés au climat

CONSTAT

- Les risques naturels actuels bien pris en compte chez les assurances.
- La notation ESG se généralise mais n'entre pas systématiquement dans un processus de sélection des émetteurs, bien souvent seulement appliquée dans les offres thématiques.
- Les risques climatiques sont identifiés mais pas encore répercutés dans le business model ni dans le prix de leurs offres.
- Les critères climatiques rarement dissociés de la notation ESG.

L'IDENTIFICATION DES RISQUES SUR L'ACTIVITÉ CONDUIT À UN PLAN DE RÉSILIENCE MAIS PAS FORCÉMENT SUR UNE RÉPERCUSSION SUR LES PRIX

 **57%** des entités **identifient l'incidence des enjeux de durabilité sur leurs investissements** et **43%** sur leur **propre activité**. Parmi elles :

 **92%** précisent **les changements que cela a engendré** dans leur stratégie.

 **75%** décrivent un **plan de résilience** qui en découle. Cependant, **il couvre généralement qu'une seule branche de leur activité**.

 **12%** communiquent sur **comment elles répercutent les risques physiques sur le prix de ses produits** (cela concerne une seule entité qui est une assurance).

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES RELEVÉES CHEZ LES PARTICIPANTS

- Identification claire et exhaustive des événements extrêmes que l'institution financière suit et leurs impacts sur le prix des assurances ainsi que tous les autres risques impactant son activité.
- Définition des risques et opportunités inhérents aux différents secteurs d'activité.
- Combinaison d'une analyse macro (exposition aux secteurs jugés sensibles) à une analyse micro (analyse détaillée des émetteurs les mieux et moins bien préparés).
- L'identification d'un horizon temporel spécifique à chaque type de risque.

UNE COUVERTURE ENCORE PEU RAPPORTÉE ET PAS ÉTENDUE AUX MANDATAIRES

 **39%** des entités mentionnent **la part de leurs actifs** intégrant une identification ou évaluation des risques climatiques.

 **18%** indiquent **demander à leurs mandataires d'intégrer le climat** à travers l'adoption de leur politique ISR.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Identifier clairement les critères climat et leur pondération dans les notations ESG.
- Identifier la part couverte par le processus de gestion des risques climatiques sur l'ensemble de l'activité.
- Préciser comment l'analyse de risques est intégrée dans une démarche de réduction et de gestion des risques, allant de l'identification, de l'explication des résultats des analyses à la gestion.
- Détailler l'intégration des risques climatiques dans les activités conventionnelles.

LE CLIMAT PAS BIEN SÉPARÉ DE LA NOTATION ESG

 **71%** communiquent sur **l'intégration de critères ESG dans le processus de sélection** des émetteurs mais **54%** mentionnent **explicitement le climat**.

 **21%** utilisent un **filtre spécifique climat qui s'applique indépendamment de la note ESG**.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES RELEVÉES CHEZ LES PARTICIPANTS

- Processus de sélection détaillé et note minimale exigée à plusieurs niveaux.
- Explication sur comment les entreprises exclues à cause de leur note ESG sont approchées pour de les sensibiliser.
- Evaluation des risques sur l'ensemble de l'Analyse en Cycle de Vie (ACV).

LES OPPORTUNITÉS PAS CLAIREMENT IDENTIFIÉES

 **39%** des entités communiquent sur la façon dont elles **ont intégré les opportunités liées au changement climatique** dans leurs investissements ou dans leurs offres.

 **25%** seulement déclarent avoir **mis en place des moyens pour les identifier** activement et parmi elles :

 **43%** détaillent comment elles procèdent.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES RELEVÉES CHEZ LES PARTICIPANTS

- Résumer dans un tableau l'ensemble des opportunités liées au climat identifiées, par secteur et affiliées à des horizons temporels.

2. Évaluation des risques physiques

CONSTAT

- Peu d'analyses de risques physiques spécifiques et distincts au profit d'une mesure agrégée.
- Le risque naturel n'intègre pas la variation tendancielle causée par le changement climatique.
- Les impacts financiers rarement évalués.
- Le degré de couverture peu précisé.

MOINS DE LA MOITIÉ DES ENTITÉS ÉVALUENT LES RISQUES PHYSIQUES

 **39%** des entités **évaluent le risque physique** des investissements.

Si elles ne remplacent pas une analyse de risque prospective, les analyses de risques naturels peuvent tout de même permettre de chiffrer, et ce avec des outils existants, les impacts des aléas climatiques basés sur des données historiques. Il faudrait y intégrer la modification de leur intensité, de leur occurrence, ainsi que de leur répartition géographique et temporelle induite par différents scénarios de changement climatique afin d'estimer pleinement les risques physiques.

	Prospectif	Naturel
Estime le risque	29%	18%
Précise les dimensions analysées	75%	80%
Précise les indicateurs	100%	100%
Indique un score	88%	20%
Indique un impact financier	13%	80%
Mentionne un scénarios <=2°C	38%	NC
Explique les scénarios	13%	NC
Utilise un horizon <=2030	25%	0%
Précise le périmètre d'application	100%	100%
Précisent la couverture	38%	20%
Précise la granularité	88%	80%
Précisent les résultats	NC	NC
Précisent les données utilisées	NC	NC

% rapportés aux entités évaluant le risque physique

UNE ANALYSE PROSPECTIVE EXPLIQUANT PEU LES SCÉNARIOS ET NE PRÉCISANT PAS LES IMPACTS FINANCIERS

 **29%** des entités effectuent **au moins une analyse prospective de risques physiques**.

Toutes détaillent le périmètre d'application, mais parmi elles :

 **13%** expliquent les **hypothèses sous-jacentes** aux scénarios.

 **38%** précisent le **degré de couverture**.

 **13%** précisent l'**impact financier** associé.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES RELEVÉES CHEZ LES PARTICIPANTS

- Explication du fonctionnement des méthodes, des variables, des scénarios et de leurs hypothèses, ainsi que du type de données utilisées et leurs sources, afin de de comprendre l'ensemble des éléments ayant conditionné les résultats.
- Quantification des risques physique par dimension explicitée en plus de l'évaluation agrégée.

UNE ANALYSE DU RISQUE NATUREL PRÉCISANT BIEN L'IMPACT FINANCIER

 **18%** des entités effectuent **au moins une analyse de risque naturel**, permettant de rendre compte de vulnérabilités des différents portefeuilles aux aléas susceptibles d'être accrus selon différents niveaux de réchauffement climatiques. A l'inverse de l'analyse de risque physique (avec scénario), la plupart de ces analyses produisent un résultat sous forme de coût des impacts, mettant en exergue l'écart de développement méthodologique.

 **80%** d'entre elles précisent l'**impact financier** associé.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Détailler les approches méthodologiques : description exhaustive des méthodes, de leurs fonctionnements, des éléments conditionnant les résultats, des données utilisées et de leurs sources.
- Détailler les analyses par sous-dimensions de risques aigus (issus des événements extrêmes) et chroniques (issus des changements graduels).
- Préciser les impacts financiers potentiels.
- Préciser le degré de couverture des analyses.

3. Évaluation des risques de transition

CONSTAT

- Plus fréquente que l'analyse des risques physiques.
- Une analyse des coûts plus répandue que dans les risques physiques.
- Des scénarios souvent alignés avec l'accord de Paris mais peu expliqués.
- Un périmètre d'application bien défini mais avec un degré de couverture peu précisé.

MOINS DE LA MOITIÉ DES ENTITÉS ÉVALUENT LES RISQUES DE TRANSITION

 **43%** des entités **évaluent les risques de transition.**

L'analyse statique fait part de l'exposition des investissements aux différents secteurs à enjeux qui peuvent être amenés à évoluer et donc à impacter les portefeuilles selon différents scénarios mis en exergue lors des analyses prospectives. Elle ne permet donc pas de mettre en avant des impacts financiers.

UNE ANALYSE PROSPECTIVE S'APPUYANT SUR DES SCÉNARIOS COMPATIBLES AVEC L'ACCORD DE PARIS

 **43%** des entités effectuent **au moins une analyse de transition prospective.** Parmi elles :

 **58%** précisent les **impacts financiers potentiels** engendrés par les différents scénarios.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES RELEVÉES CHEZ LES PARTICIPANTS

- Avoir un scénario associé à un réchauffement de 1,5°C parmi tous ceux utilisés.
- Tableau récapitulatif des analyses par classe d'actifs précisant les méthodes/objectifs/fournisseurs afin de prendre du recul sur la comparaison des résultats.
- Un même traitement systématique cohérent à chaque classe d'actif, facilitant ainsi le suivi des démarches communiquées.
- Articulation entre une source de risque de transition particulière et sa déclinaison en scénario et mesure d'impact sur les portefeuilles.

	Prospectif	Statique
Estime le risque	43%	39%
Précise les dimensions analysées	92%	100%
Précise les indicateurs	83%	100%
Indique un score	42%	100%
Indique un impact financier	58%	0%
Mentionne un scénarios <=2°C	83%	NC
Explique les scénarios	25%	NC
Utilise un horizon <=2030	25%	NC
Précise le périmètre d'application	100%	100%
Précisent la couverture	33%	27%
Précise la granularité	42%	9%
Précisent les résultats	75%	55%
Précisent les données utilisées	17%	NC

% rapportés aux entités évaluant le risque de transition

UNE ANALYSE STATIQUE FAISANT PART DE L'EXPOSITION AUX SECTEURS À ENJEUX MAIS MANQUANT DE COUVERTURE

 **39%** des entités effectuent **au moins une analyse d'exposition** pour rendre compte du risque de transition. Parmi elles :

 **100%** communiquent un degré d'exposition aux secteurs émetteurs et aux différentes énergies.

 **100%** précisent **le périmètre d'actifs** pris en compte.

 **27%** détaillent **le degré de couverture** de l'évaluation.

PISTES D'AMÉLIORATION

- Expliquer les hypothèses sous-jacentes aux scénarios utilisés.
- Afin de pouvoir se fixer des objectifs à 2030, publier les résultats des évaluations à 2030.
- Préciser la part des actifs couverte par les évaluations.

Décembre 2021

Cette étude a été produite par l'ADEME dans le cadre du Climate Transparency Hub qui s'inscrit plus globalement dans le cadre du projet LIFE Finance ClimAct. Les autres membres du consortium Finance ClimAct ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Avec la contribution du programme LIFE de la Commission Européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'utilisation du contenu qui en est fait.

Auteur : Kim Nguyen-Huu

Le rapport complet à consulter ici :

<https://climate-transparency-hub.ademe.fr/ressource/rapport-annuel-cth-2020/>

Référence Projet LIFE Finance ClimAct : LIFE 18/IPC/FR/000010 (Action C4.1. Climate Transparency Hub)